



## RESTAURATION D'ANNEXES ALLUVIALES

# F04

# RESTAURATION MORPHOLOGIQUE DU CANAL DE LENS

**Masse d'eau AR17 Canal de la Deûle**

**Communes de Lens, Noyelles-sous-Lens, Loison-sous-Lens, Harnes, Courrières**

**Maîtrise d'ouvrage : Voies Navigables de France**

**Propriétaire : Etat**

**Gestionnaire : Voies Navigables de France**

**Travaux : Entreprise ISS Environnement**

**Partenaires : FDAAPPMA du Pas-de-Calais,**

**Communauté d'Agglomération d'Henin-Carvin,**

**Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin**

### Contexte hydromorphologique

Un diagnostic morphologique et écologique des berges des voies navigables a été réalisé sous maîtrise d'ouvrage de Voies Navigables de France en 2008. Il concluait à un intérêt écologique du canal de Lens considéré comme moyen en rive droite et faible en rive gauche avec un couvert végétal limité par 3 facteurs : le milieu environnant de type urbain, la morphologie des berges et les protections utilisées. La faune aquatique est limitée par les nuisances urbaines. La diversité floristique est limitée notamment par des protections de berges. Sur les secteurs naturels les berges sont hautes et abruptes. Les strates arbustive et arborescente sont très développées et freinent le développement des herbacées. La diversité faunistique du lit majeur peut être qualifiée de moyenne avec une avifaune bien représentée notamment au niveau de la zone boisée et quelques espèces d'oiseaux protégés observées.

### Etat Physico-chimique

Température	Très bon
Acidification	Très Bon
Bilan O <sub>2</sub>	Très Bon
Nutriments	Mauvais
<b>ETAT PHYSICO-CHIMIQUE</b>	<b>Mauvais</b>

Station de mesures à Harnes sur la Souchez canalisée n°083000, Agence de l'Eau Artois-Picardie, Onema et DREAL, 2010-2011

### Etat Biologique

Indice Biologique	Note	Classe d'état
IBGN	Pas de données	
IBD	8,5	Médiocre
IPR	Pas de données	
<b>ETAT BIOLOGIQUE</b>		<b>Médiocre</b>

Station de mesures à Harnes sur la Souchez canalisée n°083000, Agence de l'Eau Artois-Picardie, Onema et DREAL, 2010-2011

PLAN DE FINANCEMENT	
Montant de l'opération	251 650 € <sub>TTC</sub>
Financement	Agence de l'Eau Artois-Picardie : 201 319 € <sub>TTC</sub>
	Voies Navigables de France : 50 331 € <sub>TTC</sub>
QUELQUES CHIFFRES	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 500 m de renforcement ou protection de berges</li> <li>- 5 frayères créées</li> <li>- 18 postes de pêche créés</li> <li>- 3 alvéoles étanches créées pour stocker 140 000 m<sup>3</sup> de sédiments</li> </ul>	
CONTEXTE ADMINISTRATIF	
Dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau	



### Contexte piscicole de la Souchez



(FDAAPPMA 59, 2005)

### Enjeux piscicoles

Espèce repère	Brochet
Composition du peuplement	Able de Heckel, ablette, anguille, bouvière, brème bordelière, brème, brochet, carassin, carpe argentée, carpe miroir, épinouche, épinochette, gardon, goujon, grémille, loche franche, loche d'étang, loche de rivière, écrevisse, perche, rotengle, sandre, tanche, truite fario, vandoise
Etat fonctionnel	Dégradé

(PDPG 59, 2005)

# Contexte

Le canal de Lens (également nommé Souchez canalisée) a fait l'objet d'une remise en navigation par Voies Navigables de France pour les besoins du transport de commerce notamment.

Les sédiments pollués d'un volume de 140 000 m<sup>3</sup> ont été curés du lit mineur. Ces travaux (non repris dans le montant financier) accompagnent les investissements importants des deux communautés d'agglomération (CALL et CAHC) en matière d'épuration urbaine.

Ce canal d'une longueur de 8,60 km a fait ensuite l'objet d'une restauration hydromorphologique de ses berges. Cette opération s'est donc accompagnée de travaux écologiques d'aménagements de berges et d'annexes alluviales pour reconstituer des frayères à brochets avec l'objectif d'améliorer significativement le potentiel écologique de cette rivière canalisée.

## Travaux réalisés

Les travaux menés ont été les suivants :

- renforcement et protection de berges par des plantes héliophytes (2 500 m),
- création de 2 frayères naturelles au droit des berges (300 m<sup>2</sup>),
- mise en place de frayères artificielles : radeaux végétalisés et assemblés, frayère artificielle avec flotteurs, frayère artificielle sur risberme immergée,
- mise en place d'une frayère artificielle avec flotteurs,
- éradication des espèces invasives en berge, la Renouée du Japon notamment.

Le projet prévoyait également l'installation de plusieurs postes de pêche dont un pour les personnes à mobilité réduite, afin de concilier restauration du milieu aquatique et pratique dirigée de la pêche.

## Résultats

La création d'annexes alluviales permet aux espèces piscicoles de trouver des zones de reproduction fonctionnelles dans le canal de Lens. Les défenses de berges végétalisées ont bien repris et remplissent leur rôle d'interface entre le milieu aquatique et terrestre.

Il est à noter que les canards et rats musqués ont dégradé les végétaux ce qui limite le taux de reprise des végétations. Cela s'est malheureusement vérifié de façon importante sur les radeaux végétalisés et sur les plantes héliophytes de la frayère.

Les travaux ont nécessité ensuite la reprise des aménagements et des plantations complémentaires l'année suivante.

### Création de la frayère en 2010



(Source : VNF)

### La frayère en 2012



(Source : VNF)

### Renforcement de berges après travaux



(Crédit photo : VNF)

### Les berges



(Crédit photo : VNF)



(Crédit photo : VNF)



(Crédit photo : VNF)

## Perspectives

Le suivi de la population piscicole est assuré par la Fédération Départementale des AAPPMA du Pas-de-Calais.



200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - B.P. 80818 - 59508 Douai cedex  
Tél : 03 27 99 90 00 - Fax : 03 27 99 90 15 - [www.eau-artois-picardie.fr](http://www.eau-artois-picardie.fr)

### CONTACTS :

Voies Navigables de France - Direction régionale Lille - 03.21.32.13.74

FDAAPPMA 62 : J. BOUCAULT - 03.21.01.64.03

Agence de l'Eau Artois-Picardie : S. JOURDAN - J. MALBRANCO : 03.27.99.90.00